



CHAMBRE DE COMMERCE
ET D'INDUSTRIE DE
LOT-ET-GARONNE

CREATION

&

REPRISE D'ENTREPRISE

EN

LOT-ET-GARONNE

2007

ETUDE
SUR LES CREATIONS
ET REPRISES D'ENTREPRISES
INSCRITES AU REGISTRE DU COMMERCE
ET DES SOCIETES
ET AU REPERTOIRE
DES METIERS
EN 2007

Methodologie

Champ retenu : l'ensemble des entreprises personnes physiques et morales immatriculées au Registre du Commerce et des Sociétés et au Répertoire des Métiers (entreprises artisanales commerciales, de production et de services) en 2007. Parmi les entreprises inscrites au Répertoire des Métiers, seules ont été retenues celles qui possèdent la double immatriculation (RCS et RM).

Les éléments statistiques viennent de la base de données des entreprises de la CCI.

Pour les reprises ont été pris en compte les mouvements suite à un achat et une prise en location-gérance. Il convient de préciser que les reprises d'entreprises par rachat de parts sociales (SARL) et d'actions (SA, SAS) sont exclues de notre champ d'investigation, car elles ne font pas l'objet d'un mouvement au RCS. Entrent surtout dans ce cas les entreprises industrielles et les commerces de gros.

Cette étude ne prend pas en compte l'ensemble des prestations de services destinées à l'agriculture et à la sylviculture (80 établissements créés en 2007).

L'étude

**« CREATIONS ET REPRISES D'ENTREPRISES
INSCRITES AU REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES
ET AU REPERTOIRE DES METIERS EN 2007 »**

*a été réalisée sous la direction de
Jean-Marc AGOSTINI , Directeur Général de la CCI 47*

par
Pierre DUBEDAT, Responsable des Etudes Economiques

*avec la collaboration de
Bernadette LIAUNET, Service Communication*

POUR LA CREATION ET LA REPRISE D'ENTREPRISES

La C.C.I. met à la disposition de tous les porteurs de projets (plus de 1 200 par an) une panoplie d'outils pour les accompagner dans leurs démarches :

- ◆ 1/2 journée d'information : méthodologie à la création et à la reprise (645 participants/an)

- ◆ Entretiens individuels : formalisation du projet avec un conseiller à la création/reprise (585)

- ◆ 5 Jours Pour Entreprendre : approche économique (étude de marché), financière (calcul des prix et des marges), choix de la structure juridique, fiscale, sociale (80 participants)

- ◆ Passeport pour Entreprendre : document remis au créateur/repreneur justifiant une étude réalisée par la C.C.I. pour l'accompagner dans son projet (136)

- ◆ Tronc commun création/reprise (280 heures) : marketing commercial, gestion financière, approche juridique, accompagnement et suivi. Les stagiaires disposent de plages horaires pour travailler sur leurs projets, échanger avec les formateurs et les stagiaires, enrichir et valider leurs projets.

- ◆ Ecole des Managers : un outil de développement économique destiné à faciliter le processus de reprise et transmission des entreprises patrimoniales

Les mouvements annuels, 1 506 créations pures et reprises sont nombreux, ils représentent en 2007, 12 % du total des ressortissants inscrits au RCS (12 600 établissements).



4
7
5
2
3
8
9
4
7
5
2
3
8
9
4
7
4
2
3
8
9
4
7
5
2
6
4
4

1 ■ Créations et reprises 2007

(Registre du Commerce et des Sociétés + Répertoire des Métiers)

CREATEURS			REPRENEURS			TOTAL		
<i>RCS</i>	<i>RM</i>	<i>Total</i>	<i>RCS</i>	<i>RM</i>	<i>Total</i>	<i>RCS</i>	<i>RM</i>	<i>Total</i>
901	337	1 238	143	125	268	1 045	464	1 506

1 506 établissements ont été immatriculés en 2007, ils emploient 1 910 salariés.
Les créations pures représentent 82 % des immatriculations, les reprises 18 % (France : 15.4 %).

CREATEURS

1 238 établissements sont des créations pures, ils ont participé à la création de 759 emplois salariés, soit 0.6 emploi par établissement, 1.6 emploi si est pris en compte le créateur (France : 1.8 emploi).
Les entreprises artisanales participent pour 27.2 % des créations pures.

REPRENEURS

268 établissements sont des reprises, ils occupent 1 151 emplois salariés, soit 4.2 emplois par établissement, (France : 3.6 emplois).
Les entreprises artisanales participent pour 46.9 % des reprises.

CREATIONS REPRISES

	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007
Création	1 275	1 240	1 257	1 275	1 465	1 498	1 474	1 506
Reprises	251	242	227	219	240	241	208	268

PAR EFFECTIFS SALARIES

Plus de 70 % des entreprises démarrent leur activité ou sont reprises sans salarié, 5 % emploient et occupent 5 salariés et plus. La structure de l'emploi entre les entreprises relevant du RCS et du Répertoire des Métiers est assez proche.

CREATEURS

80 % des établissements en création pure démarrent leur activité sans employer de salarié (78.2 % au niveau national). 16 % des entreprises ont commencé leur activité en recrutant 1 à 2 salariés (10.4 % au niveau national).

REPRENEURS

55 % des établissements emploient au moins 1 salarié (France : 54 %), 27.1 % 1 à 2 salariés (France : 27.5 %).
42 % des établissements emploient 5 salariés et plus, la reprise des pharmacies contribue à gonfler la part de cette tranche d'entreprises.
Lors de la reprise, les nouveaux dirigeants reprennent dans la plupart des cas la totalité des salariés.

2 ■ Commerce

CREATEURS			REPRENEURS			TOTAL		
<i>RCS</i>	<i>RM</i>	<i>Total</i>	<i>RCS</i>	<i>RM</i>	<i>Total</i>	<i>RCS</i>	<i>RM</i>	<i>Total</i>
393	97	490	107	68	175	500	165	665

665 établissements commerciaux ont été immatriculés en 2007, soit 44.1 % des immatriculations totales (1 506), ils emploient 678 salariés, soit 35.5 % des emplois salariés créés et occupés. Les créations pures représentent 73.7 % des immatriculations, les reprises 26.3 %.

CREATEURS

490 établissements sont des créations pures, ils ont participé à la création de 253 emplois, soit 0.5 emploi salarié par établissement. Les entreprises artisanales contribuent à 19.8 % des créations d'établissements.

80 % n'emploient pas de salarié. Le taux d'employabilité des établissements artisanaux est supérieur à celui des établissements commerciaux. En effet les métiers de bouche (boulangeries, boucheries, traiteurs...) et les garages ne peuvent fonctionner sans salarié. 34 % des établissements artisanaux emploient 1 salarié et plus, contre 17.8 % dans le commerce.

Au niveau du commerce, les entreprises les plus dynamiques en terme de création d'emplois appartiennent au négoce de gros : matières métalliques, pneumatiques, éléments de menuiserie, matériaux de construction, fournitures pour l'agriculture.

REPRENEURS

175 établissements sont des reprises, ils occupent 388 salariés, soit 2.2 emplois salariés par établissement, c'est nettement supérieur aux créations pures (0.5 emploi). Les entreprises artisanales participent pour 38.9 % des reprises.

La moitié des établissements emploient au moins 1 salarié. 11.5 % emploient 5 salariés et plus. La taille des établissements du commerce (13.3 % emploient 5 salariés et plus) dépasse celle relevant de l'artisanat. En effet, les reprises de commerce de gros occupent un nombre de salariés significatif.

ALIMENTATION

Les créations représentent le 1/5 des créations du commerce, mais 35 % des **reprises**. La part des créations est gonflée par la forte proportion de commerçants ambulants. Dans le commerce sédentaire, les boulangeries-pâtisseries, les terminaux de cuisson de boulangerie et les boucheries représentent les 2/3 des créations.

La part des emplois est faible comparé aux établissements créés.

Les **reprises** représentent plus du 1/3 des mouvements du commerce. Le commerce des entreprises y est particulièrement dynamique, notamment dans la boulangerie.

COMMERCE DE GROS

L'intérêt économique du commerce de gros réside dans le rapport entre la part des entreprises reprises (8.2 % des reprises du commerce) et la part des emplois occupés (20 % des emplois occupés du commerce). Le nombre d'emplois moyen dans ce secteur d'activité est supérieur à la moyenne du commerce. Une partie importante de ces commerces appartient à des groupes, dont le siège est situé hors du département.

EQUIPEMENT DE LA PERSONNE

Le différentiel entre la part des créations (7 % des créations du commerce) et la part des reprises (15 % des reprises du commerce) signifie que ce secteur est saturé.

HYGIENE - SANTE

Ce secteur est essentiellement composé de pharmacies. Aussi, la part des reprises est-elle largement supérieure aux créations. Les emplois occupés représentent plus de 40 % des emplois occupés du commerce. C'est parfaitement logique, car les officines emploient en moyenne entre 4 et 5 salariés. 142 officines de pharmacie sont implantées dans le département, 16 ont fait l'objet d'une reprise en 2007, soit 11 %. Plus de 70 % des établissements en création et en reprise n'emploient pas de salarié. 5.8 % emploient 5 salariés et plus.

3 ■ Industrie

CREATEURS			REPRENEURS			TOTAL		
<i>RCS</i>	<i>RM</i>	<i>Total</i>	<i>RCS</i>	<i>RM</i>	<i>Total</i>	<i>RCS</i>	<i>RM</i>	<i>Total</i>
87	160	247	10	24	34	97	184	281

281 établissements ont été immatriculés en 2007, soit 18.7 % des immatriculations totales (22.4 % au niveau national) emploient 828 salariés, soit 43.3 % des emplois salariés créés et occupés. Les créations pures représentent 87.9 % des immatriculations (France : 91.5 %), les reprises 12.1 % (France : 8.5 %)

CREATEURS

247 établissements sont des créations pures. Ils ont participé à la création de 182 emplois, soit 0.7 emploi par établissement. Les entreprises artisanales participent pour 64.8 % des créations.

REPRENEURS

34 établissements sont des reprises, ils occupent 646 salariés, soit 19 emplois par établissement. La plupart des établissements repris emploient des salariés. Les entreprises artisanales représentent pour 70.6 % des reprises.

A signaler, la reprise de la Fonderie Automobile d'Aquitaine (ex SADEFA) par Fumel 3D (400 salariés) en 2007, qui fait gonfler le nombre de salariés et le nombre d'emplois par établissement..

BTP

Le BTP représente plus des 70 % des créations de l'industrie (France : 77.6 %) et des reprises (France : 67 %) et plus de la moitié des emplois.

Le bâtiment représente 16.2 % de l'ensemble des créations (France : 17.3 %)

METALLURGIE

La transformation des métaux est une activité traditionnelle en Lot et Garonne. On retrouve cette spécificité dans les créations (12 % des créations de l'industrie) qui peuvent à terme développer de l'activité et de l'emploi.

PAR TAILLE D'ENTREPRISES ET EFFECTIFS SALARIES

64 % des établissements en création et en reprise n'emploient pas de salarié (71 % des établissements en création). Outre la faiblesse du nombre de créations (184 établissements), c'est l'aspect quasi individuel à la création et le manque de capitaux qui freinent le développement des entreprises.

INDUSTRIE (RESULTATS EN %)	CREATEURS			REPRENEURS			TOTAL		
	<i>RCS</i>	<i>RM</i>	<i>Total</i>	<i>RCS</i>	<i>RM</i>	<i>Total</i>	<i>RCS</i>	<i>RM</i>	<i>Total</i>
0 salarié	73 %	70 %	70.6 %	11.1 %	36 %	29.4 %	60.9 %	65.1 %	64.2 %
1 à 2 salariés	13.5 %	25.2 %	22.8 %	11.1 %	24 %	20.6 %	13 %	25 %	22.5 %
3 à 4 salariés	8.1 %	3.4 %	4.3 %	11.1 %	20 %	17.6 %	8.7 %	5.8 %	6.4 %
5 salariés et +	5.4 %	1.4 %	2.3 %	66.7 %	20 %	32.4 %	17.4 %	4.1 %	6.9 %

4 ■ Services

CREATEURS			REPRENEURS			TOTAL		
<i>RCS</i>	<i>RM</i>	<i>Total</i>	<i>RCS</i>	<i>RM</i>	<i>Total</i>	<i>RCS</i>	<i>RM</i>	<i>Total</i>
421	80	501	26	33	59	447	113	560

560 établissements relevant des services ont été immatriculés en 2007, soit 39.2 % des immatriculations totales, ils emploient 365 salariés, soit 37.1 % des emplois créés et occupés.

Les créations pures représentent 89.5 % des immatriculations, les reprises 10.5 %. Au niveau national, le rapport entre créations pures et reprises est identique.

CREATEURS

501 établissements sont des créations pures, ils ont participé à la création de 283 emplois, soit 0.6 emploi salarié par établissement. Les entreprises artisanales représentent 21 % des créations.

82 % des établissements démarrent leur activité sans salarié. En création, ce sont les services qui affichent le taux d'employabilité le plus faible. La part importante d'agences immobilières, de cabinets d'assurance, de petite restauration, de holdings à caractère financier, supports de développement industriel, expliquent la faiblesse de l'emploi.

REPRENEURS

59 établissements sont des reprises, ils occupent 117 salariés, soit 2 emplois salarié par établissement. Les entreprises artisanales représentent 56 % des reprises. Ce sont les salons de coiffure et d'esthétique qui expliquent cette part de reprises élevée.

54 % des établissements repris emploient des salariés. 2/3 sont des restaurants qui après quelques années d'activité ont connu une phase de croissance et ont recruté des salariés.

78 % des établissements en création et en reprise n'emploient pas de salarié, c'est le plus fort taux comparé au commerce et à l'industrie.

De profondes distorsions existent au sein d'un même secteur d'activité entre créations et reprises, c'est plus particulièrement flagrant dans la restauration et les services aux entreprises.

SERVICE AUX ENTREPRISES

Plus du 1/3 des créations dans les services relèvent des services aux entreprises.

Les services aux entreprises ont connu au cours des 15 dernières années une très forte progression. L'emploi salarié a progressé de 60 %. Cette dynamique se retrouve au niveau des créations (conseil pour les affaires, cabinets d'études techniques, publicité, travail temporaire, services à la production, maintenance informatique...). Il faut apporter cependant un bémol, le nombre de créations est artificiellement gonflé par la création de nombreuses holdings.

Les reprises ne représentent que 10 % du total des immatriculations. C'est parfaitement logique, car le secteur des services aux entreprises est une activité « jeune » portée par des chefs d'entreprise jeunes. Le moment de la cession viendra dans une vingtaine d'années.

Les services aux entreprises représentent 19.3 % de l'ensemble des créations (France : 24.7 %)

HOTELS / CAFES / RESTAURANTS

Il existe une dynamique, plus au niveau des reprises que des créations. En fait une analyse qualitative fait ressortir une forte proportion de créations de petites unités de restauration rapide et de camion-pizzas qui représentent la moitié des créations.

Les cafés-restaurants représentent les 2/3 des reprises des services et 31.5 % de l'ensemble des reprises (France : 29.3 %).

Ce secteur d'activité privilégie les reprises au détriment des créations, car il existe une véritable saturation

5 ■ Répartition des créateurs par tranches d'âge

CREATEURS				REPRENEURS			
RCS		RM		RCS		RM	
- 40 ans	+ 40 ans	- 40 ans	+ 40 ans	- 40 ans	+ 40 ans	- 40 ans	+ 40 ans
41.8 %	58.2 %	54.1 %	45.9 %	30,1 %	69,9 %	57.7 %	42.3 %

CREATEURS

Les créateurs et les repreneurs relevant de l'Artisanat sont plus jeunes que ceux du RCS.

29 % des créateurs immatriculés du RCS ont plus de 50 ans (France : 16 %). Cette tranche d'âge correspond à des entrepreneurs au parcours professionnel réussi qui créent des établissements secondaires afin d'élargir leur zone de chalandise. La tranche des plus de 50 ans représente 41 % des emplois créés.

Au niveau de l'artisanat, la maturité entrepreneuriale se situe entre 30 et 39 ans.

REPRENEURS

Pour les activités relevant du RCS, les repreneurs sont plus âgés que les créateurs. 70 % des repreneurs ont plus de 40 ans, 1/3 plus de 50 ans. L'achat ou la prise en location-gérance exigent un apport en capital et une expérience professionnelle confirmée.

6 ■ Répartition par sexe

CREATEURS				REPRENEURS			
RCS		RM		RCS		RM	
H	F	H	F	H	F	H	F
66,9 %	27,8 %	77.1 %	22.9 %	72,2 %	33,1 %	77.8 %	22.2 %

Le Répertoire des Métiers est plus masculin que le Registre du Commerce et des Sociétés, tant au niveau des créations que des reprises.

La prédominance des métiers du bâtiment renforce la présence masculine. De façon générale, la création et la reprise d'entreprise restent l'apanage des hommes.

CREATEURS

28 % des créations au RCS sont le fait de femmes, 22.9 % au RM. Au niveau national, les femmes, toutes activités confondues représentent 26 % des créations.

REPRENEURS

1/3 des reprises immatriculées au RCS sont le fait de femmes. Le commerce est leur domaine de prédilection.

Les femmes reprennent des établissements de taille plus petite : 33 % des reprises, 20 % des emplois.

Vous avez un projet de création ou de reprise d'entreprise :



Créa-tic, augmentez vos chances de réussite.



Renseignements : www.lot-et-garonne.cci.fr

Créa-tic est un outil destiné aux futurs créateurs
ou repreneurs d'entreprise.

Vous disposez d'un accompagnement technique tout
au long de votre projet et d'une base de données très
fournie.

Vous faites évoluer votre projet à votre rythme,
vous pouvez également entrer en contact à tout
moment avec votre conseiller et tous les services
de la CCI (Centre de Formalités, documentation..
etc.).

Alors n'hésitez plus, rendez-vous sur le site
www.lot-et-garonne.cci.fr pour télécharger
l'application Créa-tic et l'installer sur votre ordinateur.

Renseignements : www.lot-et-garonne.cci.fr

Connectez-vous au réseau !

www.cci47.fr

création-transmission



développement innovation



international



aménagement du territoire



information économique



formation supérieure et technique





**52 cours Gambetta
BP 90279
47007 Agen Cedex**

Agenais ■

**52, cours Gambetta
BP 90279
47007 Agen Cedex
Tél : 05 53 77 10 37
Fax : 05 53 77 10 76**

Marmandais ■

**Résidence Guizières
35, rue Léopold Faye
47200 Marmande
Tél : 05 53 64 10 10
Fax : 05 53 64 35 76**

Albret ■

**Centre Haussmann
10, rue Aristide Briand
47600 Nérac
Tél : 05 53 65 92 06
Fax : 05 53 65 30 84**

Villeneuvois ■

**Marché Gare
Route de Tournon
47300 Villeneuve-sur-Lot
Tél : 05 53 49 66 66
Fax : 05 53 49 66 67**